

2018

ATELIER DE SENSIBILISATION ET D'IMPREGNATION DES
CONTROLEURS DES ARMEES SUR LA THEMATIQUE GOUVERNANCE



Programme National de Gouvernance
31/05/2018

Dans le cadre de ses activités de promotion de la bonne gouvernance, le Programme National de Gouvernance (PNG) a accueilli, le jeudi 31 mai 2018, dans les locaux des Services du Premier Ministre, un « **Atelier de sensibilisation et d'imprégnation des Contrôleurs des Armées sur la Thématique Gouvernance** ».

Dans son propos d'accueil de ses illustres invités, le Coordonnateur du PNG, le Professeur Bernard MOMO, a exprimé sa joie de la tenue d'une telle rencontre ainsi que ses remerciements à monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense pour son heureuse initiative de solliciter le PNG pour conduire cet Atelier. Il a ensuite procédé à la présentation des missions du PNG et de sa structure organisationnelle, avant de s'appesantir sur **la gouvernance, ses principes et ses défis**.

De cet exposé, l'on retiendra que la gouvernance peut se définir comme : *« l'art de gouverner un système social par la mise en place d'un Etat de droit, c'est-à-dire de régulations prévisibles et stables, favorisant ainsi la prise de décisions cohérentes par rapport aux buts du système, et qui nécessite participation inclusive pour leur élaboration et mise en œuvre, transparence et équité dans leur application et redevabilité des responsables par leur évaluation »*. Il convient dans une approche systémique, de la comprendre comme un *processus* qui s'intéresse au cycle d'élaboration, d'implémentation ou de mise en œuvre, puis d'évaluation des lois, règlements et procédures de décisions pour la régulation de la société. Six principes définissent la bonne gouvernance notamment : l'Etat de droit, la prévisibilité, la participation, la transparence, la redevabilité et les politiques publiques.

L'adhésion du Cameroun à ces principes a conduit le gouvernement à définir une **Stratégie Nationale de Gouvernance**, élaborée en 2015 et assortie d'un plan d'action triennal 2018-2020. L'Etat des lieux, dressé dans le cadre l'élaboration de cette stratégie a permis de relever des défaillances, d'opérer des choix stratégiques et de définir des axes prioritaires d'actions que sont : la consolidation de l'Etat de droit, le développement de la participation, la transparence et la redevabilité et l'amélioration du Climat des affaires. La Stratégie Nationale de Gouvernance devrait donc permettre de disposer d'un cadre permettant de renforcer la synergie entre les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), de renforcer la coordination et le suivi-évaluation de l'action gouvernementale, d'améliorer le climat des affaires, d'améliorer l'élaboration, la cohérence, la transparence et la mise en

œuvre efficace des politiques publiques, de renforcer la participation des citoyens au développement du pays et de façon globale, permettre la réalisation de la vision d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.



Les travaux se sont poursuivis avec la présentation d'un exposé sur « **Le suivi et l'évaluation des politiques publiques axés sur les résultats** », présenté par Monsieur OKONO EBANGA du Programme de Modernisation de l'Administration Camerounaise par l'Introduction de la Gestion Axée sur les Résultats (PROMAGAR). Selon l'orateur, la gestion axée sur les résultats (GAR) est un mode de gestion qui met l'accent sur la génération des résultats, l'évaluation des progrès, la responsabilité, la reddition des comptes, la prise en compte des risques, l'apprentissage et l'amélioration continue. Cette exigence implique une transformation de la culture de gestion publique ancrée sur le respect des règles et procédures. La GAR amène à avoir une Vision, c'est-à-dire une destination, à se donner les moyens et à rendre des comptes. Elle induit un processus participatif sous-tendu par la prise en compte des attentes des citoyens, des engagements publics avec des objectifs clairs et des cibles précises, la responsabilisation des personnes et l'intégration de la mesure des résultats dans la prise des décisions. La GAR repose sur quatre phases itératives: s'engager, réaliser, évaluer, améliorer. Toutes ces exigences de modernité, pour rentrer dans le contexte de la tenue de l'Atelier, s'imposent au MINDEF, qui doit répondre de manière efficace et efficiente aux enjeux et contraintes croissants auxquels il fait face, tant dans la

réalisation des missions de son cœur de métier, que dans celles relevant de sa contribution au développement socio-économique du pays.

Le dernier exposé de la journée, dispensé par M. Bakal Michel, haut fonctionnaire de la Direction Générale du Budget/MINFI, était intitulé « **la pratique du budget-programme au Cameroun** ». Alors que le Budget de moyens, jadis en vigueur au Cameroun se résumait avant tout à préciser la nature et la destination de la dépense publique, le Budget-programme dont la pratique est consécutive à l'adoption de la loi No 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, est un outil de gestion des finances publiques consistant à élaborer, présenter et exécuter la loi de finances sur la base de programmes. Il organise les choix budgétaires autour des politiques publiques en comparant les coûts et les résultats des programmes pour retenir et mettre en œuvre les plus efficaces et les plus efficaces en rapport avec les priorités nationales. Ses principales caractéristiques sont: la structuration par programme, la fixation des résultats, la pluri annualité budgétaire et la mise en relief de la mesure de la performance. La combinaison de l'efficacité et de l'efficience qu'il entraîne permet d'accroître la performance dans la réalisation des objectifs assignés aux politiques publiques.

Il y a lieu de signaler que chaque exposé a donné lieu à des échanges nourris, qui ont permis une meilleure appropriation des contenus. Les travaux, tenus dans une ambiance cordiale et participative, se sont achevés dans la sérénité et sur une note de satisfaction des participants.